

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL du 25 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 20 heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Gençay, sous la présidence de M. François BOCK, Maire de Gençay, dûment convoqués le 18 septembre 2025.

Présents : François BOCK, Maire, Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, adjoints, Françoise PERIDY, Pascal THIBAUT, Sophie LE SIRE-ROUILLON, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, Thierry INGRAND, Maud CERISIER, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Roselyne LACOUTURE pouvoir à Claude FERRON

Christian PENOT pouvoir à François BOCK

Sylvie DENIS pouvoir à Sophie VERGNAUD

Absente excusée :

Sarah COLLOBER

Le secrétariat a été assuré par Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages : 18

La séance débute à 20h00.

Avant l'ouverture de la séance, une minute de silence est observée en mémoire d'Annie FULIGNI, Adjointe au Maire de Gençay de 2011 à 2014.

1 – Approbation de procès-verbal

PV de réunion du 22/05/2025 Vote 18 Pour

Le PV de réunion du 26/06/2025 n'a pas été transmis

2 – Cinéma

*** Résultats de l'appel d'offres sur les travaux**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres de la commission technique, consultation menée par la communauté de communes du Civraisien en Poitou, qui propose de retenir :

• Lot 1 – Terrassement – VRD – Espaces verts	190 086.76 € HT	Entreprise ARLAUD
• Lot 2 – Gros Œuvre	597 026.46 € HT	Entreprise MOREAU LATHUS
• Lot 3 – Charpente bois	62 510.56 € HT	Entreprise TOITURES PICTAVES
• Lot 4 – Couverture tuiles - Zinguerie	66 483.13 € HT	Entreprise TOITURES PICTAVES
• Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium – Serrurerie	91 071.96 € HT	Entreprise SOUILLE
• Lot 6 – Cloisons – Isolations – Plafonds	129 599.15 € HT	Entreprise M.3.C.
• Lot 7 – Faux plafonds	57 797.18 € HT	Entreprise DELAGE
• Lot 8 – Menuiseries intérieures bois	39 642.68 € HT	Entreprise M.3.C.
• Lot 9 – Carrelage – Sols souples - Faïences	52 664.03 € HT	Entreprise BATISOL+
• Lot 10 – Peinture	15 266.38 € HT	Entreprise JARASSIER FILS
• Lot 11 – Electricité	136 231.70 € HT	Entreprise GIRAUD
• Lot 12 – CVC Plomberie	250 354.94 € HT	Entreprise CIGEC
• Lot 13 – Scénographie – Salle de projection	155 799.00 € HT	Entreprise MEDIATECHNIQUES
• Lot 13 bis – Mobiliers	66 022.12 € HT	Entreprise MORILLON

..... Soit un montant total de **1 910 556.05 € HT**

Vote 18 Pour

* Plan de financement provisoire

LOTS	Nature des travaux	Montant HT	Nature des recettes	Montant	%
LOT 1	TERRASSEMENTS-VRD ESPACES VERTS	166 862,08 €	ETAT DETR	100 000,00 €	4,21
LOT 2	GROS ŒUVRE	597 026,46 €	ETAT DSIL	150 000,00 €	6,31
LOT 3	CHARPENTE BOIS	62 510,56 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	400 000,00 €	16,84
LOT 4	COUVERTURE TUILES ZINGUERIE	66 483,13 €	CONSEIL REGIONAL	389 400,00 €	16,39
LOT 5	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIMIUM SERRURERIE	91 071,96 €	EUROPE (leader)	80 000,00 €	3,37
LOT 6	CLOISONS ISOLATIONS PLAFONDS	109 410,49 €	CNC (Aide sélective : 140 000 + Droits acquis : 70 000 + Avance sur droits : 85 000	295 000,00 €	12,42
LOT 7	FAUX PLAFONDS	57 797,18 €			
LOT 8	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	39 642,68 €	Fonds de concours de la CCCP au 22 09 2025	486 142,90 €	20,46
LOT 9	CARRELAGE SOLS SOUPLES ET FAIENCES	52 664,03 €	MAIRIE DE GENCAY Autofinancement	475 135,72 €	20,00
LOT 10	PEINTURE	15 266,38 €			
LOT 11	ELECTRICITE	136 231,70 €			
LOT 12	CVC PLOMBERIE	250 354,94 €			
LOT 13	SCENOGRAPHIE SALLE DE PROJECTION	155 799,00 €			
Lot 13 Bis	MOBILIER	66 022,12 €			
PSE1	REFECTION TROTTOIRS	22 251,68 €			
PSE 2	REFECTION VENELLE ET ISOLANT BIOS SOURCES	21 161,66 €			
	TOTAL TRAVAUX HT	1 910 556,05 €			
	Etudes de sol, CT, SPS, publications	24 806,00 €			
	Amo (plateforme paiement)	68 630,00 €			
	Frais Moe	210 552,000 €			
ASSURANCE	DO/TRC	- €			
CONCESSIO NNAIRES	SRD- EU-EV + ORANGE	29 025,14 €			
	ALEAS 3%	57 316,00 €			
Frais Marché Global de performance		74 793,43 €			
	TOTAL HT	2 375 678,62 €	TOTAL	2 375 678,62 €	100,00

Vote 1 Abstention 17 Pour

*** Choix de l'emprunt**

Ce projet s'élève à la somme 2 375 678.62€ HT suivant le plan de financement provisoire.

Il est proposé au Conseil Municipal de faire un choix sur l'organisme prêteur pour financer le projet.

Deux banques ont été sollicitées :

Banques	Taux	Durée
Banque des Territoires	2.30 %	30 ans
Crédit Agricole	3.51 %	25 ans

Le conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre de la Banque des Territoires suivante :

- Montant : 500 000€
- Prêt indexé sur L.A (taux Livret A +0.60 %) : 2.30 %
- Durée : 30ans
- Périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 300 €

Vote 18 Pour

Monsieur Claude FERRON, Premier Adjoint, précise que la commune doit en sus souscrire une assurance « dommages ouvrages » qui couvre la vie de chantier et l'année de parfait achèvement.

Le devis, demandé chez GAN, devrait s'élever à environ 60 000€.

Vote 18 Pour

3 –Personnel – Création de poste Adjoint d'animation et Adjoint technique

*** CREATION DE POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION**

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu du besoin de surveillance des services de garderie et cantine de l'école, il convient de renforcer les effectifs du service animation.

Le conseil municipal décide :

La création d'un emploi d'agent d'animation polyvalent à temps non complet (20H, soit. 20/35ème) pour la garderie périscolaire et le temps de restauration à compter du 1er janvier 2026.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière animation, au grade d'adjoint d'animation.

*** CREATION DE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE**

Compte tenu du besoin au service technique- espace verts, il convient de renforcer les effectifs du service technique.

Le conseil municipal décide :

La création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent à temps complet, soit 35/35ème) pour les espaces verts à compter du 30 octobre 2025.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade d'adjoint technique.

Vote 17 voix Pour 1 abstention

4 –Changement de puissance du compteur électrique de la salle des fêtes

La puissance du compteur de la salle des fêtes est aujourd'hui à 42 kVa en C4.

Pour des raisons économiques, Monsieur le Maire propose de passer la puissance à 36 kVa en C5.

Vote 18 Pour

5 – Débat PADD du PLUI de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou

Le support de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été transmis aux conseillers préalablement à la réunion.

Il comporte une synthèse des orientations débattue en Conseil Communautaire, préalable à la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

6– CLECT 2025 Approbation par la commune

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les conclusions du rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) présenté en commission le 10 juin 2025 sur les évaluations des charges et ressources transférées pour le mandat 2020-2026. Attribution de compensation versées de 180 771.98 € pour la commune de Gençay.

Vote 18 Pour

7 –Attribution des subventions aux propriétaires occupants pour la taxe énergie

Un dossier de candidature a été déposé par SOLIHA pour Monsieur Arthur BERGUIG, acquéreur d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU, pour en faire sa résidence principale.

Il est considéré que Monsieur Arthur BERGUIG remplit l'ensemble des conditions requises pour bénéficier de la prime au titre de propriétaire occupant.

Par conséquent, il est décidé d'attribuer à Monsieur Arthur BERGUIG une prime au titre de propriétaire occupant d'un montant de 2 500.00€, dans le cadre du programme OPAH-RU.

Cette aide financière est conditionnée à la réalisation de travaux énergétiques du bien situé à Gençay au n°2 Impasse Sainte Geneviève et au respect des engagements pris par l'acquéreur, notamment en matière d'occupation du logement.

La présente délibération sera transmise au service comptable de la commune et auprès du Centre des Finances publiques de Montmorillon pour mise en œuvre et versement de la prime.

Les crédits nécessaires à cette dépense sont imputés sur le budget communal prévu à cet effet, au compte d'investissement 20422.

Vote 18 Pour

8 –Décisions modificatives

* Amortissements Aide OPAH – RU

Suite à la décision, il doit être procédé comptablement aux amortissements de cette aide :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-150,00
		280422 (040) : Bâtiments et installations	150,00
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-150,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	150,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	0,00

Vote 18 Pour

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-125,00
		280422 (040) : Bâtiments et installations	125,00
			0,00

 FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-125,00		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	125,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	0,00

Vote 18 Pour

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
198 (040) : Neutralisations des amortissements	125,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	125,00
	125,00		125,00

 FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	125,00	77681 (042) : Neutralisation des amortisse	125,00
	125,00		125,00
Total Dépenses		Total Recettes	250,00

Vote 18 Pour

*Intégration des frais d'études de voirie de la Rue de la Sallée et mise en place des amortissements
Montant 3 720€

Objets : **INTEGRATION FRAIS ETUDES****INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2152 (041) : Installations de voirie	3 720,00	2031 (041) : Frais d'études	3 720,00
	3 720,00		3 720,00
Total Dépenses		Total Recettes	3 720,00

Vote 18 Pour

* Avance remboursable EHPAD : écriture corrective pour le remboursement du prêt.

Objets : ECRITURE CORRECTIVE REMBT CCAS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
27636 (27) : CCAS et caisse des Ecoles	100 000,00	27636 (27) : CCAS et caisse des Ecoles	100 000,00
	100 000,00		100 000,00
Total Dépenses	100 000,00	Total Recettes	100 000,00

Vote 18 Pour

9 –Virements de crédits

* Achat Taille haie

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) Opération	Montant	Article (Chap.) Opération	Montant
21351 (21) - 1063 : Bâtiments publics	-672,00		
21578 (21) - 1036 : Autre matériel technique	672,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

* Abondement réfection de logement 28 477,24€

INVESTISSEMENT - Dépenses		Recettes
20422 (204) - 1121 – Bâtiments et installations	- 15 000,00	
2118 (21) - 1027 – Autres terrains	- 13 477,24	
21321 (21) - 1127 Immeuble de rapport	28 477,24	

N° 5 Achat d'un écran d'ordinateur

Dépenses		Recettes
21351 (213) – 1063- Bâtiments publics	- 127,56€	
21838 (21) - 1036- Autre matériel informatique	+ 127,56€	

10 – Questions diverses

- Décision du Maire : Rénovation logement au 2 TER Rue Carnot

Coût de l'opération	Montant (€)	Financement	Montant (€)
- Travaux	56 276.44 €	Activ'3	33 765.86 €
		Activ'5 Schéma Départemental de l'Habitat Fiche action 3	11 255.29 €
		Autofinancement : Fonds propres	11 255.29 €
Coût total H.T	56 276.44 €	Coût total H.T	56 276.44 €
TVA	4 564.22 €	TVA	4 564.22 €
Coût total T.T.C	60 840.66 €	Coût total T.T.C	60 840.66 €

- Décision du Maire : Création bandes perméables sur le parking de la salle des fêtes.

Article 1 : de signer tous les documents relatifs au dossier et de déposer une demande d'ACTIV'3 2025 auprès du Conseil Départemental de la Vienne suivant le plan de financement.

Coût de l'opération	Montant (€)	Financement	Montant (€)
- Travaux	11 336.00 €	Activ'3	6 234.14 €
		Autofinancement : Fonds propres	5 101.86 €
Coût total H.T	11 336.00 €	Coût total H.T	11 336.00 €
TVA	2 267.20 €	TVA	2 267.20 €
Coût total T.T.C	13 603.20 €	Coût total T.T.C	13 603.20 €

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune lors du prochain conseil municipal. Le présent acte sera transmis au contrôle de légalité.

- Décision du Maire : Fonds de concours de la communauté de Communes du Civraisien en Poitou au titre du financement du fonctionnement d'équipements communaux (la maison de la petite enfance) d'un montant de 3 737.50 €.
- Isabelle BOETCH rappelle les préconisations de l'ARS matière de lutte contre le moustique tigre : vider les récipients extérieurs, couvrir les récupérateurs d'eau, nettoyer les regards de descente de gouttière ; des plaquettes sont à la disposition du public ;
 - Signature ç la Préfecture des 7 engagements sécurité routière
 - Installation d'une nouvelle enseigne sur Gençay : « DÔMILIA » au 3ter rue du Palateau. Aide à domicile et services à la personne.
 - Les journées portes ouvertes France Services auront lieu du 06 au 18 octobre 2025 ;
 - Joel LAFRECHOUX présente aux conseillers le calendrier des manifestations autour « d'Octobre Rose » :
 - 09/10/2025 Palpations proposés par des médecins à la Source Bleue ;
 - Week end d'animations le 11/12 octobre : marche rose – Atelier autopalpation ;
 - 12 octobre Concours de pêche ;
 - 23/10/2025 Thé dansant Rose ;
 - 25 et 26/10/2025 Tournois féminins (formule TMC) avec restauration et vente de crêpes ;
 - Défibrillateur acte d'incivilité à déplorer.
 - Les élections municipales 2026 auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

- Comité de Jumelage va à Breckerfeld. Prêt du camion de la commune. Départ vendredi pour un retour le lundi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 30 octobre 2025.

Sophie VERGNAUD